

PRB CEL CÉRAMIC



SYSTÈME D'ÉTANCHÉITÉ LIQUIDE SOUS CARRELAGE ET SOUS CHAPE

- ATE_x CSTB n°2220 Piscines
ATE_x CSTB n°2221 Enduit
d'étanchéité
- Idéal pour douches et cuisines
collectives, terrasse et piscines
- Haute flexibilité
- Étanche à la pression et
contrepression d'eau
- Texture onctueuse pour une mise
en œuvre facile et rapide



DOMAINE D'EMPLOI

SOLS INTÉRIEURS & EXTÉRIEURS
CUISINES COLLECTIVES P4-P4S
MURS INTÉRIEURS DES LOCAUX HUMIDES
PISCINES, BASSINS ET PLAGES

• USAGE

PRB CEL CÉRAMIC est utilisé en étanchéité sous carrelages de travaux neufs et de rénovation :

MURS

- Parois des locaux humides EC, EB + collectif et EB + privé.
- Hammams, Douches multijets et d'hydromassages en centres de Thalasso.

SOLS INTÉRIEURS

- Planchers intermédiaires intérieurs des locaux P2 et P3.
- Cuisines collectives et annexes classés P4- P4S sur ciment neuf ou remis à nu.
- Chambres froides à température positive.

PISCINES

- Bassins de piscines intérieures ou extérieures*, en béton de classes A ou B, conforme en sol et paroi au fascicule 74 du ministère de l'équipement (N 98-3 T.O.).
- Piscines publiques, Centres Aquatiques, Thalasso.
- Cascades et fontaines.
- Plages des piscines intérieures.
- Plages des piscines extérieures* avec dallage sur terre-plein.

* En extérieurs, l'emploi est limité aux régions à climat de plaine et dans les Dom Tom (DROM).

BALCONS-TERRASSES, LOGGIAS, COURSIVES

- Planchers de terrasses et balcons sur partie non-close de bâtiment : chantiers en France métropolitaine & Europe en régions à climat de plaine et dans les Dom Tom (DROM).

• DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Cahiers des charges CDC_ATE_x CSTB :
 - 1) Étanchéité de plancher intermédiaire
 - 2) Étanchéité de bassins de piscines et plages
- DTU 13.3, 21, 26.2, 31.2, 51.3, 52.1, 52.2, 65.7, 65.14.
- CPT 3526 v4, 3528 v3, 3529 v4, 3530 v4, 3666 v2.
- CPT 3718 (planchers béton).
- Cahier CSTB 3509, classement UPEC des locaux.
- Avis technique des supports.

Bassins de piscines :

- Fascicule 74 du Ministère de l'équipement (N98-3 T.O.).
- NF EN 1992 (Eurocode 2).
- Annales I.T.B.T.P. n°350 mai 1977 et n°486 de mai 1986.

• REVÊTEMENTS ASSOCIÉS (DTU, CPT)

Revêtements céramiques ou similaires de grès, pierres naturelles, mosaïques de pâte de verre et émaux, faïences : selon les Cahiers des charges du **PRB CEL CÉRAMIC**.

- **En sol** : les carreaux doivent répondre au classement UPEC des locaux et aux exigences de la norme XP P 05-011 en terme de résistance à la glissance des carreaux et de conseils d'entretien, zones à circulations pieds chaussés ou pieds nus.
- En extérieur : choisir des revêtements de coloris clairs ou de coefficient d'absorption solaire $\alpha \leq 0,7$.
- **En locaux P3** : Grès certifiés P3 au moins et d'épaisseur minimum de 7,5 mm.
 - Rapport d'éclatement admis ≤ 8 (CPT 3666 V2).
 - Support bois : formats jusqu'à 1600 cm² (éclatement de 1) et 1200 cm² (éclatement de 3).

L'emploi de formats < à 100 cm² en sol est limité au domaine privatif principalement.

- **En locaux P4-P4S (cuisines et annexes, chambres froides) :** Grès certifiés P4S de 12 mm au moins,
 - de formats de 100 à 400 cm² avec siphon ou caniveau.
 - de formats jusqu'à 3600 cm² en local sans siphon.
- **En mural :**
Le poids du revêtement est limité à 40 kg/m².
- **En bassins :**
Grès émaillés ou non, ingélifs. La surface maximale des carreaux céramiques visée est limitée à 900 cm² en bassin et à 3600 cm² en plage.
- **Pâte de verre et Émaux :**
Seules les mosaïques avec papier sur la belle face sont admises, conforme à la norme NF P 61-341.
- **Pierres naturelles :**
En bassins intérieurs et extérieurs privatifs.
Pierres ingélives adaptées en milieux humides, conformes à la norme NF B 10-601 et au DTU 52.2.

• SUPPORTS ADMISSIBLES (DTU, CPT)

Selon les Cahiers des Charges (CDC) du procédé et les réglementations en vigueur, l'enduit d'étanchéité **PRB CEL CÉRAMIC** est adapté sur tous les supports suivants :

SOLS INTÉRIEURS

- Béton.
- Plancher béton (1) conforme au DTU 52.2, de flèche active ≤ à f1.
- Dalle béton ou chape ciment adhérentes.
- Chape liquide ciment.
- Plancher chauffant enrobé par béton (DTU 65.7 /65.8).
- Enduit de sol P3 ou P4S.
- Ancien carrelage **.

+ en locaux sans siphon ni caniveau :

- Locaux humides privatifs, sanitaires de bureaux et chambres d'hôtels :
- Plancher en panneaux bois * CTB.H, CTB.X, OSB selon DTU 31.2 et 51.3.

MURS INTÉRIEURS

- Béton plein banché ou préfabriqué.
- Enduit base ciment ou monocouche, de classe CSIV.
- Enduit performanciel CS III (limité à la pose de plaquettes ou de petites surfaces).
- Béton cellulaire *.
- Cloison en carreaux de terre cuite *.
- Plaques ciment ou silico-calcaire sous AT *.
- Carreaux de plâtre hydrofugés ou non *.
- Plaques de plâtre cartonnées hydrofugées ou non *.
- Ancien carrelage **.

* Avec le primaire ACCROSOL PLUS ou ACCROSOL AG.

** Moyennant préparation (lessivage, grattage, griffage, ponçage) et avec primaire ACCROSOL PLUS ou ACCROSOL AG

(1) à l'exclusion des planchers alvéolaires, des chapes flottantes, désolidarisées et des planchers à bac acier, collaborant ou non.

Limitation du format des carrelages selon support : se reporter aux CDC en vigueur et guides de choix.

SOLS EXTÉRIEURS

- Dallage en béton armé sur terre-plein (DTU 13.3).
- Plancher béton en dalle pleine (DTU 52.2).

BASSINS DE PISCINES

- Béton armé ou précontraint stable et sans fissure conforme au fascicule 74 « Cahier des Clauses Tech-



Flexibilité du PRB CEL CÉRAMIC



Kit 32 kg



Kit 16 kg



Étanchéité des bassins

PRB CEL CÉRAMIC



Étanchéité des cuisines collectives



Étanchéité des douches et salles de bains

niques générales pour la construction des réservoirs en béton » : ouvrages de classe A ou B.

+ Autres supports hors CDC (nous consulter) : SOLS ET MURS INTÉRIEURS

– Panneaux prêt à carreler sous AT (receveur inclus).

• SUPPORTS INTERDITS

Ne pas appliquer sur :

- Plâtre en direct.
- Métaux sur de grandes surfaces.
- Autre support (nous consulter).
- Toiture.

• MORTIERS COLLES ASSOCIÉS

Les mortiers colles PRB associés pour la pose des carrelages sur PRB CEL CÉRAMIC sont :

En sol des locaux P3 au plus et en murs :

- PRB•COL MONOFLEX HP
- PRB•COL DUO FLEX
- PRB•COL FLEX
- PRB•COL FLUID N (sol)
- PRB•COL TOP (sol)
- PRB•COLLE ET JOINT ÉPOXY

En sol des locaux intérieurs P4-P4S au plus :

Pour le collage en direct sur PRB CEL CÉRAMIC ou pour le collage sur chape désolidarisée PRB MANUCEM N /CHAPECEM N :

- PRB•COL TOP
- PRB•COL FLUID HPR
- PRB•COLLE ET JOINT ÉPOXY

En bassins :

- PRB•COL MONOFLEX HP
- PRB•COL FLEX
- PRB•COLLE ET JOINT ÉPOXY

• MORTIERS JOINTS ASSOCIÉS

Les mortiers joints PRB associés pour le jointoiment des carrelages sur PRB CEL CÉRAMIC sont :

En sol des locaux P3 au plus et en murs :

- PRB•JOINT FR
- PRB•JOINT RECTIFLEX
- PRB•JOINT XT
- PRB•JOINT LARGE
- PRB•JOINT SOUPLE
- PRB•JOINT HPR
- PRB•TOP JOINT
- PRB•JOINT OPUS
- PRB•COLLE ET JOINT ÉPOXY
- PRB•JOINT ÉPOXY

En sol des locaux intérieurs P4-P4S au plus et locaux soumis à agressions chimiques ou mécaniques (cuisines collectives...) :

- PRB•COLLE ET JOINT ÉPOXY

Selon usage des locaux et le protocole d'entretien, le PRB•JOINT FR peut être employé en locaux humides collectifs, sauf dans le cas d'agents acides de $\text{pH} < 4$.

En Piscines publiques, Centres aquatiques, Thalassothérapies : Bassins, Plages, Hammam :

- PRB•COLLE ET JOINT ÉPOXY
- PRB•JOINT ÉPOXY

Nota : en piscine publique, l'emploi du PRB JOINT FR résistant aux jets à haute pression et aux acides faibles de $\text{pH} \geq 4$ nécessite une étude préalable du maître d'œuvre et du maître d'ouvrage sur les protocoles d'entretien des surfaces.

En Piscines privées : Bassins et Plages

– Résistance supérieure

PRB•JOINT FR, PRB•COLLE ET JOINT ÉPOXY, PRB•JOINT ÉPOXY.

– Classique

PRB•JOINT LARGE, PRB•JOINT XT, PRB•TOP JOINT, PRB•JOINT RECTIFLEX.

+ En plages

PRB•JOINT OPUS.

• CONDITIONS D'APPLICATION

- L'application est à réaliser en l'absence de traces de condensation, par températures ambiantes et du support comprises entre 5° C et 30° C, à l'abri du gel. Les locaux doivent être couverts.
- Pour éviter le dessèchement du produit frais, travailler à l'abri du vent et des fortes chaleurs. Procéder à une protection par bâchage ou à l'intérieur par occultation des baies. Éviter l'ensoleillement direct sur béton humidifié (risque de cloquage en température montante).
- Dans le cas de travail en milieu clos avec forte humidité ambiante (hygrométrie supérieure à 80 %), il faut assurer une ventilation permanente du local.
- **En extérieur : PRB CEL CÉRAMIC** ne doit pas être appliqué sous la pluie et doit être protégé de celle-ci jusqu'à durcissement du mortier.



Étanchéité des plages



Étanchéité des bassins

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

• COMPOSITION

Composant RÉSINE CEL CÉRAMIC

- Présentation : liquide blanc laiteux
- Résine en dispersion aqueuse.
- Extrait sec : 55 ± 2 %
- pH : 2,5
- Propriétés : confère l'élasticité et l'étanchéité des liants.
- Bidon de 12 L ou 6 L.

Composant POUDRE CEL CÉRAMIC

- Mortier fin à base de liants hydrauliques, de charges minérales et d'adjuvants spécifiques.
- Coloris du mortier : gris.
- Masse volumique : 1,20 ± 0,10 T/m³
- Granulométrie : ≤ 600 μ (microns)
- Sac de 20 kg ou 10 kg.

• PROPRIÉTÉS DU MÉLANGE

Produit

- Kits de 32 kg et 16 kg.
- Densité du mélange : 1,50 ± 0,10
- DPU du mélange (de 10 à 30°C) : 2 h ± 1
- Temps de repos après malaxage : 3 min.
- Nombre de couches : 2
- Consommation : 2,5 à 3,5 kg
- Epaisseur minimale continue à obtenir : 1,5 mm
- Délai mini pour pose du carrelage : 24 à 48 h
- Délai maxi de recouvrement : 28 jours*
- * non circulaire sans protection
- Sollicitations à l'eau après jointoiement,
 - en sol de Douches : 48 h
 - en sol de Cuisines collectives : 3 à 5 jours
 - aux Pluies en sols extérieurs : 24 h
 - en Immersion (bassins, pédiluves) : 7 jours.

ACCESSOIRES



PRB NATTE CÉRAMIC pour Bandes et platines

Treillis PRB ARMACEL

Bande SM 200 (étanchéité des angles)

PRB CEL CÉRAMIC



Étanchéité des planchers intermédiaires



Étanchéité des bassins

Performances du CEL CÉRAMIC durci :

		Méthode d'essai / réf / Etag005/022
Résistance à la pression d'eau	≥ 1,5 bar	EN 14891
Résistance à la contrepression d'eau	≥ 0,5 bar	NF P85-451
Adhérence du CEL CERAMIC sur béton, avec ou sans Armacel	0,6 à 0,7 Mpa	EN 14891
Adhérence CEL CERAMIC + Bandes SM 200 / Natte Ceramic	0,6 à 0,7 Mpa	EN 14891
Adhérence du carrelage sur le CEL	≥ 0,5 Mpa	EN 14891
Classe de réaction au feu	PND	NF P92-507 EN 13501-1
Résistance à la fissuration non armé - CEL CERAMIC à 23°C - CEL CERAMIC à - 5°C	≥ 2 mm > 1 mm	EN 14891

NB : Ces valeurs sont des ordres de grandeur d'essais en laboratoire déterminés selon les guides techniques en vigueur. Les conditions de mise en œuvre peuvent sensiblement les modifier.

TRAVAUX PRÉPARATOIRES

• PRÉPARATION DU SUPPORT

- Humidité : il n'y a pas de taux d'humidité maximale pré-défini. Avant application, le support ciment doit être humidifié sans excès, l'étanchéité n'étant appliquée qu'une fois l'eau résiduelle absorbée (non ressuant).
- Sur les supports ciment fermés, prévoir un sablage ou ponçage approprié pour ouvrir le support.

Les supports seront adaptés à l'usage du local et devront avoir :

- Un état de surface résistant, propre, sain, cohésif, dé-poussiéré, exempt de toutes traces d'huile de décof-frage, produit de cure, laitance et autres pulvérulences : ces éléments nuisant à l'adhérence sont à éliminer entiè-rement.
- Une cohésion de surface d'au moins 1 MPa sur béton et sur mortier :
 - 0,5 MPa en locaux P3, murs, bassins, plages
 - 0,8 MPa en sol de locaux P4-P4S
- Une bonne planéité : tolérance de 5 mm sous la règle de 2 m et 1 mm sous la règle de 20 cm.

RÉNOVATIONS :

En intérieur, la validation et la préparation du support seront conformes aux CPT 3528 v3 (murs) et 3529 v4, 3530 v4 (sols).

Après décapage adapté et selon chantier, un test d'adhérence défini par le maître d'œuvre permet de vérifier que le nettoyage nécessaire à la rénovation est suffisant. Se reporter à :

- l'Annexe 2_1 du CDC_EPI
- l'Annexe 3_1 du CDC_PISCINES.

ESSAIS D'ADHÉRENCES :

Sur ancien support ciment remis à nu, en bassin béton, en rénovation et selon besoin, un essai d'adhérence permet de vérifier le bon décapage du support et que la cohésion de surface est conforme. Voir Annexes des CDC.

EN SOL

PENTES :

- Dans tous les cas, les supports doivent présenter une pente minimum :
- ≥ 1 % en intérieur

- $\geq 1,5$ % en extérieur
- ≥ 2 % en caniveau
- 3 à 5 % en plage de piscine et tête bassin.

Une pente supérieure peut être définie suivant les exigences (DPM) en locaux professionnels.

Pour réaliser la forme de pente par chape adhérente à recouvrement rapide, utiliser le mortier adapté en milieux humides PRB CHAPECEM N sur barbotine d'accrochage (ou le PRB MANUCEM N, liant à mélanger avec du sable).

En bassins : le dressement de sol et murs est à réaliser avec le mortier PRB IMPERFOND.

DIAGNOSTIC DES SUPPORTS

Un contrôle du bon état du support et des évacuations est nécessaire en travaux neufs et de rénovations :

Remplir une Fiche de Contrôle pour chaque local ou bassin / plages à étancher :

CDC_EPI plancher intermédiaire / locaux humides	
- Fiche de Contrôle SOL	: Annexe 1_1
- Fiche de Contrôle MUR	: Annexe 1_2
CDC_PISCINES bassins / plages	
- Fiche de Contrôle BASSIN	: Annexe 2_1
- Fiche de Contrôle PLAGES	: Annexe 2_2

TRAITEMENTS DES POINTS SINGULIERS

Les points singuliers sont traités avant la partie courante. Le traitement des principaux points singuliers sont détaillés dans les Cahiers des Charges_ATEx du PRB CEL CÉRAMIC (54 schémas) et le Cahier des charges Balcons-terrasses.

PROFILAGES, SCELLEMENTS

Utiliser le mortier **PRB TP RÉPAR** pour :

- Piscines : profiler la Tête de bassin, les Bordures, les Caniveaux, les plots de dépôts, les gorges.
- Scellements d'éléments (siphon, caniveau, hublot...) ou autre mortier de scellement selon le fabricant de la pièce à sceller.
- Pour un scellement après l'étanchéité (schéma LH n°23 du CDC_EPI), utiliser des cartouches chimiques.

SIPHONS, CANIVEAUX, ÉLÉMENTS :

Chaque modèle de siphon ou de caniveau doit comporter une platine large de 12 cm environ, soudée ou indépendante permettant la reprise d'étanchéité (ex. Limatec).

- La pose de siphon et caniveau sans platine n'est pas admise.
- Pour faciliter les opérations d'entretien, la distance minimale entre les émergences ou évacuations est ≥ 25 cm des murs et des cloisons.
- Le raccordement aux évacuations est réalisé avec une platine en « Natte ou Membrane » débordante en périphérie (photos ci-contre).

Détails :

La platine d'étanchéité est fixée au sol selon les recommandations du fabricant. Avec inox, dégraisser, passer un abrasif et dépoussiérer.

- Pour raccorder l'enduit d'étanchéité sur la platine, utiliser une « platine » découpée dans la Membrane bitumineuse PRB ou dans la Natte Céramic de même dimension + 5 cm périphérique, puis la coller sur l'inox et béton avec le **PRB MASS FLEX** (PRB MASS MS ou PRB COLLE ET JOINT ÉPOXY en bassins).
- Ensuite, appliquer l'étanchéité **PRB CEL CÉRAMIC** à recouvrement.



Pose de la PRB Bande SM 200
(extérieur & intérieur)



Pose du Treillis ARMACEL en Bande ou en continu



Platine inox + "Platine" en Natte Céramic.

PRB CEL CÉRAMIC



Application à la lisseuse ou peigne cranté V4/V6 mm



Pose du treillis ARMACEL en continu

ÉLÉMENTS DE PISCINE EN MÉTAL / PVC RIGIDES :

Ces supports sont préparés par dépolissage (en particulier les supports métalliques pour éliminer calamine ou oxydation de surface) et rayés, puis dégraissés avec un nettoyant en phase solvantée non gras – de type cétonique ou alcool à brûler.

- Pour permettre le raccordement du CEL, la surface du support métal ou PVC est traitée au moyen du primaire **PRB ACCROSOL TECHNIC** sablé avec sables secs à saturation (sables secs non enrobés).
- Lors de la réalisation de l'étanchéité, une armature sera positionnée en pontage de la jonction et sur tout l'élément en métal ou pvc traité par époxy sablé.
- Avec pontage au moyen de la Natte Céramic, la bande ou platine est collée à recouvrement de l'élément avec le **PRB•COLLE ET JOINT EPOXY** ou **PRB ACCROSOL TECHNIC**.

EN MUR : relevés et dés bétons

HAUTEURS DES RELEVÉS (reliefs hors bassins)

Un relevé en pieds des murs, des cloisons et toutes les saillies du sol doit être réalisé. La hauteur des relevés à étancher est de 7 cm minimum (intérieurs) et 10 cm minimum (extérieurs).

- Pour la réalisation d'enduit finition talochée en relevés de terrasse ou de murs intérieurs, utiliser un mortier d'enduit PRB de classes CS III ou CS IV.
- Pour former les relevés et émergences en locaux humides collectifs, utiliser le **PRB TP RÉPAR** pour épaisseurs jusqu'à 100 mm ou le **PRB IMPERFOND** jusqu'à 20 mm.
- En pieds de chaque traversée du plancher, un dé ou socle est réalisé en béton.

PROTECTION DES MURS ET CLOISONS

L'étanchéité **PRB CEL CÉRAMIC** permet d'assurer la protection étanche des supports muraux exposés à l'humidité, quelque soit l'intensité d'usage y compris en local avec lavage aux jets d'eaux à haute pression.

La hauteur minimum à imperméabiliser est précisée au Tableau 1 des CDC et dans les DPM : elle est fonction du support et du degré d'exposition à l'eau de la paroi.

PRIMAIRISATION

- **Supports ciment** : humidifier légèrement le support au préalable avec un pulvérisateur ou balayage et attendre que l'eau soit absorbée par le béton. Pour faciliter cette préparation*, on peut appliquer le primaire PRB.
 - **Autres supports, Rénovation** : Cf. Tableau 1 des CDC (béton cellulaire, carreaux de briques, ancien carrelage...) et en rénovation, appliquer le primaire d'accrochage **PRB ACCROSOL PLUS*** ou **PRB ACCROSOL AG***, puis laisser sécher 3 à 12 h.
- * **Nota** : Ne pas appliquer ces primaires en Bassins, pédi-luves, dalle béton sur terre-plein et en sols extérieurs.
- **Support Métalliques** : avec ACCROSOL TECHNIC sablé, cf. CDC.

MISE EN ŒUVRE

L'étanchéité **PRB CEL CÉRAMIC** est non circulaire en sol sans protection. Le carrelage assurant la protection est collé en continuité de l'ouvrage.

La circulation des autres corps d'états n'est pas admise avant la finition carrelée, sauf précaution particulière et se limitant à un trafic piétonnier.

• MÉLANGE (Kits de 32 kg ou 16 kg)

- Dans un seau mélangeur propre, verser 1 bidon de **Résine PRB CEL CÉRAMIC** puis ajouter progressivement 1 sac de **Poudre PRB CEL CÉRAMIC**, en malaxant à l'aide d'un malaxeur à vitesse lente (300 t/min) jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène sans grumeaux.
- Laisser reposer le mélange 3 minutes avant emploi.



Kit 32 kg



Kit 16 kg

• APPLICATION DU PRB CEL CÉRAMIC

- Appliquer grassement **PRB CEL CÉRAMIC** à la lisseuse, au pinceau large (angles et détails) ou au rouleau (mural) en 2 couches :
 - 1^{ère} passe de 1,5 à 2 kg/m² (séchage 4 à 24 h)
 - 2^{ème} passe de 1 à 1,5 kg/m² (séchage 24 h mini)
- Un peigne à denture V4 mm convient également ou bien V6 mm selon la rugosité du support, avec lissage en suivant à la taloche inox.
- L'épaisseur minimale à obtenir est de 1,5 mm.
- La consommation minimale doit être de 2,5 kg/m², hors traitement des points singuliers.
- Un renfort d'armature est obligatoire à chaque angle, liaison sol-mur, retombée et points singuliers. Incorporer dans la 1^{ère} couche, une bande adaptée :

Renfort localisé (≥ 20 cm)	Travaux
Angles, liaisons sol-mur, pieds huisseries, retombées	
Bande SM 200 ou en Natte Céramic, treillis ARMACEL	Intérieur/extérieur
Natte Céramic ou treillis ARMACEL	Bassins

- Lors de la 2^{ème} couche d'étanchéité, bien recouvrir les bandes. La hauteur des relevés étanchés est de 7 cm mini par rapport au niveau fini (10 cm en extérieur).
- Avec le Treillis **ARMACEL** posé dans les angles, un double renfort est possible avec une **PRB Bande SM 200** ou **Natte Céramic** rapportée dessus.

ÉTANCHÉITÉ ARMÉE AVEC ARMACEL

Armature continue	Travaux
Le Treillis ARMACEL est inséré sur toute la surface dans la 1 ^{ère} couche de PRB CEL CERAMIC, avec chevauchement entre lés de 5 à 10 cm	<ul style="list-style-type: none"> - Cuisines collectives et locaux annexes P4/P4S - Support avec microfissuration généralisée - Sols extérieurs - Bassins, pédiluves

ACCESSOIRES

PRB NATTE CÉRAMIC pour Bandes et platines



Treillis PRB ARMACEL



Bande SM 200 (étanchéité des angles)

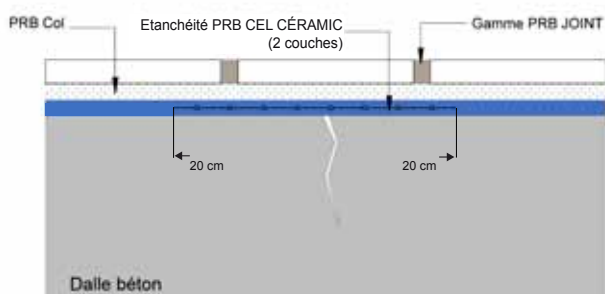
PRB CEL CÉRAMIC



Étanchéité sur platine inox et "platine Nattes Céramic"

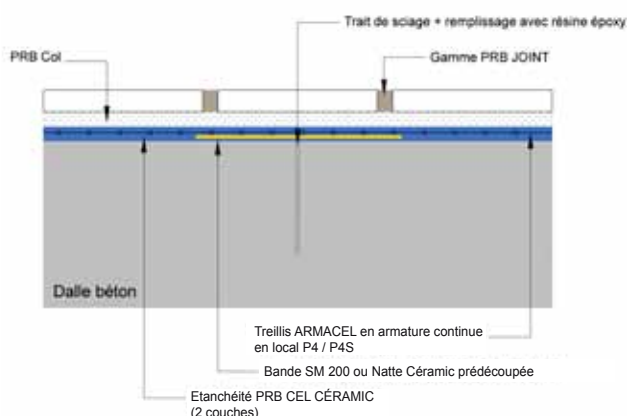
LH n°11 b

Traitement d'une fissure de 0,3 mm à 1 mm (sans désaffleurer)
PRB CEL CÉRAMIC + pontage avec treillis ARMACEL



LH n°11 c

Traitement d'une fissure de 1 mm à 2 mm avec trait de sciage
(PRB CEL CÉRAMIC + pontage Bande PRB et Treillis ARMACEL en continu)



TRAITEMENT DES FISSURES

Microfissures – fissures de 0,3 à 1 mm (hors bassins)
(schéma LH n°11b)

- Utiliser le Treillis d'Armature **ARMACEL** insérée dans la 1^{ère} couche de **PRB CEL CÉRAMIC** avec débordement de 10 cm de part et d'autre de la fissure. Ce traitement est effectué localement pour une fissure et sur la totalité de la pièce dans le cas de plusieurs fissures.

Fissures > 1 mm et < 2 mm (hors bassins)

(schémas LH n°11c / 11d)

- Avant traitement des fissures > 1 mm, une étude préalable sur la stabilité de l'ouvrage sera réalisée.
- Selon le schéma LH n°11 c
 - effectuer un trait de sciage de la fissure, dépoussiérer
 - remplir avec de la résine époxy (**PRB ACCROSOL TECH-NIC**) non sablée.
- Selon le schéma LH n°11 d
 - ouverture de la fissure en V et rebouchage au mortier **PRB TP REPAR**
 - collage avec le **PRB CEL CÉRAMIC** de la **Bande SM 200** ou **Natte Céramic** prédécoupée, puis application de la 1^{ère} couche de **PRB CEL CÉRAMIC** + insertion du Treillis **ARMACEL** en continu

BASSINS : traitement des fissures inertes

- Se reporter à la page 13 du CDC Piscines et schémas BP n° 71 et 72.

SANITAIRES - FIXATIONS

Les lavabos, bidets et cuvettes sanitaires sont fixés au mur, sinon un socle est à réaliser en pied. Dans tous les cas, les appareils sanitaires sont installés après la pose du carrelage sur le CEL.

Scellement après l'étanchéité (LH n° 23)

- Les fixations ne doivent pas nuire à la continuité de l'étanchéité. Utiliser des cartouches chimiques adaptées à l'élément à sceller

Sans étanchéité de sol

- Le **PRB CEL CÉRAMIC** doit être mis en œuvre :
 - en protection à l'eau des murs et cloisons, avec un recouvrement sur le sol de 10 cm mini (+ armature dans tous les angles),
 - sur la totalité du sol et de la périphérie dans le cas d'un support bois.

• PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

- Température d'utilisation 5° C à 30° C.
- Ne pas appliquer en plein soleil ou par vent fort.
- Ne pas appliquer sur support gelé, en cours de dégel ou avec risque de gel sous 24 h.
- Nettoyage du produit frais à l'eau.
- Port des gants recommandé.
- Se reporter à la fiche de données de sécurité avant emploi.

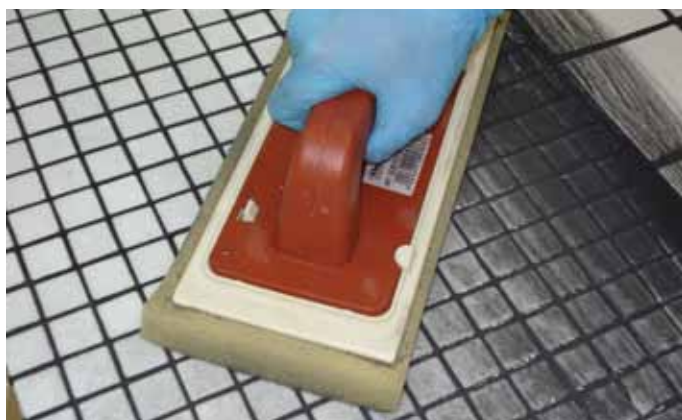
• POSE DU CARRELAGE

POSE COLLÉE

- Après séchage de l'étanchéité de 24 à 48 h, utiliser les mortiers colles et mortiers joints PRB définis ci-avant et dans les Cahiers des Charges en vigueur.
- La pose s'effectue en simple ou double encollage selon le mortier colle ; les carreaux sont pressés fortement sur les sillons frais de manière à obtenir un bon transfert et une couche continue de colle sans vides (bain plein). Pour les sols et murs soumis à ruissellements d'eaux et en bassins, il faut éviter les vides dans le plan de collage.



- En sols extérieurs, bassins, piscines et plages, la pose en double encollage est impérative.
- Réserver un joint périphérique entre les carreaux et les parois verticales.
- Pour le jointoiment, utiliser les produits de la gamme PRB•JOINT prêt à l'emploi et adaptés aux différents usages (voir pages 214 et 215 de cette fiche et dans les CDC).



- Le traitement des joints de fractionnement et de dilatation est décrit dans chacun des CDC.
- Les règles du DTU 52.2 et des CPT sont à respecter.
- **Collage des mosaïques** : utiliser **PRB•COL MONO-FLEX HP**, **PRB•COLLE ET JOINT EPOXY** ou **PRB•JOINT EPOXY**.
- **Mise en service**
 - La mise en service des locaux est décrite au paragraphe 7 page 17 du CDC_EPI.
 - La mise en eau des bassins est décrite au paragraphe 10 du CDC_Piscines.

POSE SCÉLLÉE EN SOLS INTÉRIEURS (hors bassins)

- Après séchage de l'étanchéité de 24 à 48 h.
- La pose scellée selon le DTU 52.1, avec chape désolidarisée du CEL par un voile non tissé + un film polyéthylène est détaillée :
 - page 16 du CDC_EPI.
 - page 18 du CDC_Piscines.

CONDITIONNEMENT

Kit de 32 kg et 16 kg.



Kit 32 kg



Kit 16 kg

CONSERVATION

La durée de conservation est de 12 mois à partir de la date de fabrication mentionnée sur les conditionnements, sous réserve du stockage dans l'emballage d'origine non ouvert :

- Poudre : sacs fermés sous housse plastique, sans contact avec le sol, dans un endroit sec et protégé des courants d'air.
- Résine : en local tempéré, à l'abri du gel et des fortes chaleurs.

NB : Tout conditionnement entamé doit être soigneusement refermé et utilisé rapidement sous peine de voir le produit perdre ses propriétés.

CONSOMMATION

Consommation du mélange
Poudre + Résine en 2 couches : 2,5 à 3,5 kg/m²

ACCESSOIRES

- Treillis PRB ARMACEL (0,80 x 50 m)
- Bande PRB SM 200 (0,20 x 15 m)
- Natte Céramic pour platines et bandes (1 x 15 m)

